



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REP+ Paul SUITMAN, Camopi

2026 - 2030

PROJET DE RÉSEAU

Circonscription Saint-Georges-de-l'Oyapock – Roura – Régina – Camopi	Collège Paul SUITMAN de Camopi <i>Courriel : ce.9730451c@ac-guyane.fr</i>
Inspectrice de l'Éducation nationale Marie-Paule GRANDIN	Principal Ouali SAHNOUNE
Coordonnatrice / Coordinateur à nommer	

Textes de référence :

Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école

Circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014 – Refondation de l'éducation prioritaire – BO n° 23 du 5 juin 2014

Référentiel de l'éducation prioritaire

Projet académique 2024-2027 – Académie de la Guyane

TABLE DES MATIÈRES

1. STRUCTURE DU RÉSEAU	1
1.1 Structure du réseau	1
1.2 Ressources humaines	3
2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU	4
2.1 Fonctionnement du réseau	4
2.2 Communication.....	4
3. DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU RÉSEAU	5
3.1 Situation actuelle – Éléments d’analyse.....	5
4. AXES STRATÉGIQUES DU PROJET DE RÉSEAU	10
4.1 AXE 1 Garantir l'acquisition du lire-écrire-parler de la maternelle à la 3e.....	10
4.2 AXE 2 Travail collectif des équipes	11
4.3 AXE 3 Climat scolaire et sécurité éducative	11
4.4 Axe transversal Culture autochtone comme socle d’apprentissage	12
5. GOUVERNANCE, CALENDRIER ET PILOTAGE	12
ANNEXES	13

1. STRUCTURE DU RÉSEAU

1.1 Structure du réseau

➤ Composition du REP+ en 2025-2026

Collège « Tête de réseau »	Nom du principal	Effectifs élèves	Nombre de divisions
Collège Paul Suitman	Ouali SAHNOUNE	102	6
Collège annexe de Trois-Sauts (village Zidock) – ouverture rentrée 2026	Ouali SAHNOUNE	16	1 (6e)
Écoles	Nom du directeur	Effectifs élèves	Nombre de classes
École de Camopi bourg	Fabien LEGRETARD	315	16

➤ Composition de l'équipe de pilotage :

Principal	Ouali SAHNOUNE
IEN	Marie-Paule GRANDIN
Inspecteur 2nd degré	Donald FOLIWE
Coordonnatrice	

➤ Composition du comité de pilotage du réseau :

Ouali SAHNOUNE, principal,
Marie-Paule GRANDIN, IEN,
Fabien LEGRETARD, directeur,
Coordonnatrice REP+, à nommer
Pierre KONAN, CPE,

➤ Composition du conseil école-collège :

Ouali SAHNOUNE, principal,

Fabien LEGRETARD, directeur,

....., coordonnatrice,

Professeurs du collège + CPE :

Professeurs des écoles et ILM :

1.2 Ressources humaines

Enseignants et personnels	Nombre de postes			
	N	N+1	N+2	N+3
Enseignants du 1 ^{er} degré :	16			
Enseignants du 2 nd degré	15			
Enseignants SEGPA	3			
RASED	0			
PsyEN	0			
CPE	1			
Médecin scolaire	0			
Infirmière scolaire (avec quotité)	1 4 semaines dans l'année			
Assistant social (avec quotité)	0			
Personnel administratif	2			
Assistants pédagogiques	0			
Assistants d'éducation	3			
Contrats aidés	2			
ATTEE / ATSEM	9			

Missions spécifiques	Nombre de postes			
	N	N+1	N+2	N+3
Coordonnateur de réseau	0	1 ?	1 ?	1 ?
Professeur référent réussite CLA	0	1 ?	1 ?	1 ?
PMQC*	0			
ILM** École	2			

* PMQC : Plus de maîtres que de classes

** ILM : Intervenant en langue maternelle

Structures spécifiques	Nombre de postes			
	N	N+1	N+2	N+3
Scolarisation des moins de 3 ans				
ULIS école	0			
ULIS collège	1			
UPE2A 1 ^{er} et 2 nd degrés	0			
Classe ou atelier relais et autre	0			

2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

2.1 Fonctionnement du réseau

Le présent projet a été élaboré à partir des propositions du comité de coordination, issues de sa réflexion et de l'état des lieux du réseau, des propositions des enseignants et des échanges de la commission du conseil école-collège « élaboration du projet de réseau ».

Le poste de professeur référent réussite du REP+ Paul Suitman n'a pas été pourvu pour l'année scolaire en cours (2025-2026).

Le directeur de l'école de Camopi, le principal et le CPE assurent conjointement la coordination ainsi que l'élaboration du projet de réseau et sa mise en œuvre.

2.2 Communication

La communication au sein du réseau présente quelques spécificités : les écoles et le collège annexe de Trois-Sauts font partie du réseau, mais la communication avec ces sites est difficile du fait de leur éloignement géographique et du dysfonctionnement ou de l'absence de moyens de communication (téléphone, internet).

À Camopi même, la communication entre l'école et le collège se fait essentiellement lors de rencontres ou réunions ou par téléphone. Les appels se font principalement depuis les téléphones portables personnels des agents. Seules quatre personnes bénéficient d'un téléphone portable professionnel au collège.

La communication avec l'extérieur se fait par téléphone et par internet (pour le collège).

Les réunions et échanges avec les partenaires extérieurs sur place se font sans difficulté, avec le PAG par exemple.

Cependant, l'éloignement et la difficulté d'accès posent des problèmes pour les échanges avec d'autres partenaires : échanges à distance pour préparer les rencontres, présence sur place des partenaires concentrée sur une semaine ou quelques jours, etc.

L'éloignement pose aussi des difficultés pour les personnels qui doivent se rendre sur le littoral (formations, réunions...) : les déplacements se font en pirogue et les vols sont souvent pleins quand ils ne sont pas supprimés. Les trajets en pirogue comportent des aléas liés au niveau du fleuve, mais également à la disponibilité des pirogues.

3. DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU RÉSEAU

3.1 Situation actuelle – Éléments d'analyse

Contexte socioéconomique et culturel

Situation géographique, isolement

Le REP+ du collège Paul Suitman est composé du collège et de l'école primaire du bourg de Camopi, ainsi que des trois écoles de Trois-Sauts (écoles de Yawapa, Zidoc et Roger) et du collège annexe de Trois-Sauts, ouvert à la rentrée 2026 au village Zidock, situés en amont sur le fleuve Oyapock et qui font également partie de la commune de Camopi.

La commune de Camopi se trouve dans le Parc amazonien de Guyane et compte environ 2300 habitants. Le bourg de Camopi se trouve à la confluence du fleuve Oyapock et de la rivière Camopi. La population se répartit dans le bourg et dans les différents hameaux situés le long de la Camopi et de l'Oyapock.

Sur la rive brésilienne de l'Oyapock se trouve Vila Brasil, facilement accessible. Dans ce bourg se trouvent de nombreux restaurants et boutiques fréquentés par les Camopiens.

Accéder à Camopi à partir du littoral demande une journée de voyage. Parcourir les 150 km entre Camopi et Trois-Sauts prend une journée en saison des pluies, deux journées en saison sèche.

La superficie de la commune est de 10 030 km².

Cette commune se trouve isolée du fait de son éloignement géographique, mais également des difficultés d'accès. Il existe un aéroport, mais les vols sont régulièrement pleins quand ils ne sont pas supprimés. Le trajet se fait donc le plus souvent en pirogue.

Par ailleurs, les moyens de communication existent mais présentent régulièrement des dysfonctionnements.

Cela est vrai pour le téléphone comme pour internet, dont la qualité est irrégulière.

Les familles étant réparties le long des cours d'eau, un ramassage scolaire en pirogue est organisé pour les élèves du primaire et du collège. Au bourg de Camopi, 50 % des collégiens et des écoliers viennent en pirogue. Sept pirogues sont mobilisées pour le collège et quatorze pour le primaire.

Contexte économique, situation des familles

Sur le plan économique, il y a peu d'activités à Camopi. Le bourg comprend une gendarmerie, un bureau de poste, un dispensaire, la mairie, les locaux du Parc amazonien de Guyane (PAG) et deux petits libres-services. Les familles bénéficiaires du RSA sont nombreuses et beaucoup vivent des produits de leurs abattis. 71 % des parents sont sans activité professionnelle.

73,3 % des collégiens sont boursiers. Une dizaine de familles remplissant les conditions pour obtenir une bourse n'ont pas pu déposer leur dossier, faute d'avoir pu fournir leur avis d'imposition. Si l'on tient compte de ces familles, le taux de boursiers serait de 83,5 %.

Dans le bourg, il y a très peu de structures d'accueil et d'hébergement. Il existe une structure privée accessible en pirogue. Certaines personnes de passage se logent à Vila Brasil.

Rapport à l'écrit, environnement lettré

Certains parents sont non lecteurs. Dans le bourg, il y a peu d'écrits et l'environnement lettré est peu développé. Il existe quelques affichages, auxquels l'école et le collège ont recours pour faire circuler l'information, mais il n'y a pas d'accès à la presse et très peu de commerces.

La population et l'école

La population est majoritairement composée d'Amérindiens tekos et wayampis ainsi que de quelques Créoles et Brésiliens.

La population amérindienne de Camopi, comme toutes les populations autochtones de Guyane, présente certaines caractéristiques.

L'école existe à Camopi depuis les années 1950. Les populations ont été pendant longtemps très isolées, notamment par le fait qu'une autorisation spéciale était nécessaire pour se rendre sur leurs territoires (ce n'est plus le cas du bourg de Camopi). Culturellement, leur mode de vie était basé sur le nomadisme. Progressivement, une évolution vers la sédentarisation s'est opérée, due, entre autres, à l'accès à l'école et aux minima sociaux.

Le fonctionnement de ces sociétés amérindiennes est donc en profonde mutation. Ceci s'accompagne de comportements qui traduisent un tiraillement entre deux mondes, avec, notamment chez les jeunes, un rejet des pratiques traditionnelles de leur culture. La consommation de produits addictifs et les suicides ou tentatives de suicide constituent probablement l'un des symptômes de ce tiraillement. Les auteurs du rapport parlementaire, remis le 30 novembre 2015 au Premier ministre, considèrent que « l'on peut parler sans exagération d'« épidémie de suicides » ». Elles parlent également du « mal-être profond de ces jeunes » et de « la souffrance de se sentir obligés de choisir entre deux mondes ».

Un décalage important existe entre la culture des élèves et ce qu'ils vivent en famille, d'une part, et la culture véhiculée par l'école, d'autre part. Par exemple, dans la culture amérindienne, les élèves sont très tôt traités comme des adultes, alors qu'à l'école ils ont un statut d'enfant particulier qui comporte des droits et des devoirs différents.

Relations des familles avec l'école, absentéisme

La situation économique et culturelle décrite ci-dessus fait que les parents s'investissent peu dans l'école. Toutefois, la participation aux réunions de parents d'élèves de début d'année est en progression constante.

L'assiduité des élèves est en nette amélioration.

Les familles ont l'occasion d'échanger avec les enseignants et de suivre la scolarité de leurs enfants, notamment lors des rencontres organisées pour la remise des bilans périodiques.

Par ailleurs, de nombreux élèves arrivent à l'école sans avoir mangé le matin. Ceci est lié à plusieurs facteurs, dont, pour certains, l'éloignement du domicile, qui ne laisse pas aux parents le temps de préparer un repas le matin.

Dynamisme des partenariats

Le réseau travaille en partenariat avec l'équipe mobile de l'ARS de Guyane.

Un partenariat actif existe également avec le PAG, qui finance certains projets et propose des activités, notamment autour des pratiques traditionnelles amérindiennes, ainsi que certaines activités pédagogiques.

Le réseau accueille également des associations qui proposent des activités culturelles (arts plastiques, musique, carnaval...). Cela donne lieu à des spectacles mais aussi à des ateliers de pratiques artistiques destinés aux élèves. Cependant, ces interventions demeurent ponctuelles.

Efficacité de l'action éducative et pédagogique (en regard des points de focale du projet académique)

Accueil des enseignants, composition des équipes pédagogiques, pratiques pédagogiques

L'éloignement et l'isolement entraînent une difficulté à pourvoir les postes d'enseignants sur le réseau, ce qui engendre une forte proportion de débutants et de contractuels.

À l'éloignement et à l'isolement s'ajoute la difficulté à se loger. Le parc de logements sur la commune ne permet pas de loger tous les enseignants, ce qui amène à imposer des colocations. Une des conséquences est probablement la faible stabilité des équipes, qui changent souvent. Ceci n'est pas favorable à la construction d'une continuité pédagogique.

Il est urgent de rendre les postes d'enseignants plus attractifs.

Du fait du manque d'expérience des enseignants et du renouvellement fréquent des équipes, il semblerait que la construction de pratiques pédagogiques adaptées et pérennes soit difficile. En effet, chacun doit prendre le temps d'expérimenter et de construire son propre savoir-faire. Ce manque d'expérience rend également difficile la mise en œuvre de démarches innovantes sur le plan pédagogique.

Des échanges de pratiques se font entre enseignants ponctuellement. Cela ne semble cependant pas constituer un mode de fonctionnement majoritaire.

Tous les élèves apprennent le français à l'école et ne le parlent quasiment qu'à l'école. Les langues des élèves font partie du groupe linguistique des langues tupi-guarani et ne sont pas linguistiquement proches du français. Le français a un statut de langue seconde et de langue de scolarisation.

Il apparaît clairement que l'entrée dans l'écrit requiert au préalable une meilleure maîtrise de la langue orale.

Les enseignants expriment majoritairement des difficultés à prendre en charge l'hétérogénéité des classes et à amener les élèves à la maîtrise de la langue française orale et écrite. Ils expriment le besoin d'être soutenus par la présence d'ILM plus nombreux. Ils peinent parfois à obtenir que les élèves s'investissent dans le travail scolaire, peut-être en raison du décalage entre les normes scolaires et les fonctionnements habituels des élèves.

Concernant le parcours de l'élève dans le réseau, il faut souligner qu'il est à construire au niveau du bourg entre l'école et le collège : des actions inter-degrés sont à mettre en place, ainsi qu'une harmonisation des pratiques et des démarches pédagogiques ; les différents parcours prévus dans les textes sont en cours de construction.

La formation des enseignants

La formation des enseignants est difficile à mettre en œuvre en raison de l'éloignement, de la nécessité pour les formateurs de se déplacer, ainsi que de l'absence de temps de concertation REP+ pour le premier degré.

Par ailleurs, le renouvellement des équipes enseignantes étant très élevé, l'effort de formation qui peut être fait ne permet pas de construire un fonctionnement pédagogique pérenne et partagé au sein des équipes.

Les élèves en situation de handicap

Il arrive que certains dossiers déposés auprès de la MDPH n'aboutissent pas, en raison d'un manque de continuité dans les démarches engagées par les familles. À l'école, des élèves identifiés comme ayant besoin d'un accompagnement humain ne bénéficient pas d'AESH ; il n'y a par ailleurs pas de dispositif ULIS dans le premier degré.

Au collège, le dispositif d'accompagnement comprend une AESH individuelle ainsi qu'une AESH collective prenant en charge huit élèves.

Les leviers sur lesquels s'appuyer

La situation décrite ci-dessus présente beaucoup de difficultés et de points faibles.

Il faut néanmoins mettre en avant quelques points forts :

- La majorité des élèves a une base culturelle et linguistique commune.
- L'environnement de travail comporte peu de tensions entre les élèves et les enseignants. Les élèves sont dans l'ensemble plutôt calmes et posent peu de difficultés de comportement. Leur « résistance » à l'école se manifeste plutôt par une certaine passivité.
- Les élèves parlent déjà le plus souvent au moins deux langues. Certains parlent les deux langues amérindiennes présentes sur la commune (au bourg), ainsi que le portugais ou le créole.
- Les parents s'en remettent à l'école pour instruire leurs enfants. Même si une certaine méfiance et une méconnaissance de l'institution subsistent, il existe également de réelles attentes à son égard.
- Dans les équipes pédagogiques, les enseignants s'investissent et cherchent des solutions pour amener les élèves à mieux apprendre.

Au regard du diagnostic partagé présenté en partie 3, le projet de réseau REP+ Paul Suitman s'organise autour de plusieurs axes stratégiques visant à répondre de manière cohérente et complémentaire aux difficultés identifiées.

Si les consignes nationales prévoyaient la définition de trois priorités, la complexité de la situation éducative sur la commune de Camopi, ainsi que l'imbrication forte des enjeux pédagogiques, sociaux, culturels et organisationnels, ont conduit le réseau à retenir plusieurs axes de travail interdépendants, regroupés et structurés dans la partie 4 du présent document.

Le choix de cette organisation repose sur la conviction que l'efficacité des actions éducatives dépend d'une approche systémique. Ainsi, **l'axe 1**, centré sur la maîtrise du lire-écrire-parler, constitue le socle des apprentissages, mais ne peut produire d'effets durables sans une réflexion pédagogique collective et harmonisée, développée dans **l'axe 2** relatif au travail collectif des équipes.

De la même manière, la pérennisation et la stabilité des pratiques pédagogiques nécessitent un cadre professionnel sécurisé et structuré, ainsi qu'un climat scolaire apaisé, traités dans **l'axe 3** consacré au climat scolaire et à la sécurité éducative.

Enfin, l'ensemble de ces axes est mis en cohérence par un axe transversal dédié à la culture et aux langues autochtones, qui permet de réduire le décalage entre l'univers scolaire et l'univers culturel des élèves et de renforcer leur engagement dans les apprentissages.

La partie 4 du projet décline ainsi ces axes stratégiques, leurs objectifs opérationnels, leurs leviers d'action et leurs indicateurs de suivi, dans une logique de pilotage partagé et d'amélioration continue.

4. AXES STRATÉGIQUES DU PROJET DE RÉSEAU

4.1 AXE 1 Garantir l'acquisition du lire-écrire-parler de la maternelle à la 3e

➤ Objectif opérationnel

Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle à la troisième en garantissant l'acquisition du lire-écrire-parler (référentiel Éducation prioritaire – Priorité 1).

➤ Leviers

Reconnaître la maternelle comme un cycle à part entière (accueil des moins de 3 ans, langage oral, socialisation).

Adapter les effectifs de maternelle aux besoins psychoaffectifs et de sécurité des très jeunes élèves.

Sécuriser les transitions inter-cycles et école-collège (progressions harmonisées, PPRE passerelles).

Faire évoluer les pratiques pédagogiques : pédagogie explicite, co-enseignement PE/PLC, ateliers de langage, manipulations encadrées.

Développer l'autonomie des élèves par un usage raisonné du numérique (ENT, capsules, lexiques sonorisés).

Valoriser la culture locale comme levier de compréhension et de motivation (séquences bilingues, projets patrimoniaux).

➤ Indicateurs de suivi

Tableau de bord REP+ (EPLÉ + circonscription) mis à jour par période.

Nombre de projets partagés école-collège ; évaluations du CEC.

Taux et qualité des PPRE / PPRE passerelles ; progression des élèves ciblés.

Déploiement du co-enseignement (volumétrie d'heures, binômes actifs).

Résultats aux évaluations nationales CP, CE1 et 6e, et positionnements 6e.

Maîtrise de l'outil informatique par les élèves de CM2 en vue des évaluations numériques nationales de 6e.

4.2 AXE 2 Travail collectif des équipes

➤ Objectif :

Structurer un fonctionnement d'équipe inter-degrés qui sécurise la continuité pédagogique et la prise en charge des élèves.

➤ Leviers

Conseil école-collège (CEC) trimestriel avec ordres du jour orientés résultats et plans d'action.
Groupes de besoins inter-degrés (langage, numératie, FLSco) avec banques d'activités partagées.

Temps de co-préparation et d'observation croisée (maternelle/élémentaire, élémentaire/collège).

Référents de cycle et binômes « passerelle » CM2-6e pour les élèves à besoins particuliers.

Formation-action locale (hybride) : capsules courtes et mises en pratique observables.

Remise concomitante, chaque trimestre, des LSU et des bilans périodiques à l'école et au collège.

Recrutement de deux ILM supplémentaires (un teko et un wayampi) pour renforcer la contextualisation des apprentissages et la remédiation en langue maternelle.

➤ Indicateurs de suivi

Feuilles de route CEC renseignées ; taux de réalisation des actions.

Nombre de séances co-préparées / co-observées ; grilles de retour utilisées.

Existence d'un répertoire partagé (progressions, évaluations, ressources bilingues).

Suivi des élèves passerelles (CM2-6e) : indicateurs d'accueil, de progression et de bien-être.

Taux de présence des parents d'élèves à la remise des bilans périodiques et des LSU.

Suivi de la connaissance, par les élèves, de la culture autochtone et du vocabulaire spécifique en langue maternelle.

4.3 AXE 3 Climat scolaire et sécurité éducative

➤ Objectif :

Renforcer la sécurité éducative, prévenir les violences et le décrochage, et promouvoir des postures favorables aux apprentissages.

➤ Leviers

Déploiement des procédures pHARe (prévention et traitement du harcèlement) et formation de l'équipe ressource en collaboration entre le collège et l'école.

Protocoles de gestion de classe communs (routines d'entrée/sortie, règles explicites, renforcement positif).

Parcours d'éducation au numérique responsable (usage des réseaux, cyberharcèlement, éco-gestes numériques).

Dispositifs d'accrochage : tutorat d'élèves, salle de retour au calme, parcours individualisés pour les élèves en décrochage passif.

Harmonisation du dispositif PHARe entre l'école et le collège.

➤ **Indicateurs de suivi**

Baisse des incidents relevés par la vie scolaire (typologie, fréquence) ; délais de traitement.

Taux de formation PHARe des personnels et interventions menées.

Nombre d'élèves suivis en tutorat / parcours d'accrochage et évolution des indicateurs (assiduité, engagement, résultats).

Formation des enseignants sur Magistère ; mise en place des élèves ambassadeurs à l'école primaire.

Taux d'élèves formés, nombre d'actions menées, nombre de faits établissement déclarés.

4.4 Axe transversal Culture autochtone comme socle d'apprentissage

➤ **Objectif :**

Reconnaître et mobiliser les langues et cultures locales (wayampi, teko) comme leviers de compréhension, d'estime de soi et d'engagement dans les apprentissages.

➤ **Leviers**

Ressources bilingues (lexiques sonorisés, albums, capsules vidéo) co-produites avec l'équipe et les partenaires culturels, dont le Parc amazonien de Guyane.

Séquences contextualisées (forêt, fleuve, métiers traditionnels) articulées aux attendus du socle commun.

Semaine(s) culturelle(s) école-collège et valorisation des productions d'élèves (expositions, podcasts, carnets bilingues).

➤ **Indicateurs de suivi**

Nombre de ressources bilingues produites et utilisées en classe.

Participation des familles / partenaires ; retours qualitatifs.

Impact sur l'engagement des élèves (observables de participation, productions).

5. GOUVERNANCE, CALENDRIER ET PILOTAGE

Pilotage : chef d'établissement (EPL) en lien avec l'IEN, le CEC et les coordonnateurs de cycles.

Un comité de pilotage restreint suit les indicateurs à chaque période. Un tableau de bord partagé (Nextcloud éducation) centralise les données et décisions.

Période 1 : état des lieux, priorisation, mise en place des outils (PPRE, tableaux de bord, routines de classe).

Périodes 2–3 : déploiement des actions, co-enseignements, formations-action, premières évaluations d'impact.

Période 4 : ajustements, consolidation, capitalisation des ressources et préparation de la rentrée suivante.

ANNEXES

Afin d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle du projet de réseau et d'en assurer le pilotage, le suivi et l'évaluation sur la durée, les annexes ci-après constituent des outils de référence partagés par l'ensemble des acteurs du réseau :

- Tableau de bord indicateurs REP+ (modèle).
- Fiche PPRE passerelle (modèle).
- Grille d'observation classe (engagement élève, climat).
- Plan de formation-action (hybride) des équipes.

PRÉSENTATION ET VALIDATION DU PROJET DE RÉSEAU

Le projet de réseau 2026 – 2030 a été présenté aux instances suivantes :

Conseil école-collège :	le 27 mars 2026
Comité de pilotage :	le 21 avril 2026
L'inspectrice de l'Éducation nationale Marie-Paule GRANDIN 	Le principal Ouali SAHNOUNE

Le projet est présenté pour validation à :

Le Recteur, Directeur académique des Services de l'Éducation nationale	Le
--	----------